

Réf: Dossier 288556

Avis de constitution

SOCIETE « AFR CONSTRUCTION »

Siège Abidjan Abobo sodepalme, Lot 1267, Ilot 105

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFR CONSTRUCTION »

Objet : Agriculture, élevage, imprimerie, pépiniériste, lotissement, achat et vente de terrain, construction, location d'engin, achat et vente de véhicules, topographie, prestation de service, entretien de bureau, vente de matériels de construction (sable, gravier, fer, tol) et tout matériel de bâtiment, achat et vente d'hévéa, de palmier, transfert d'argent et unités, (orange, mtn, moov, wave) infirmerie import-export et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo sodepalme, Lot 1267, Ilot 105

Dirigeant(s) M AGBOKA FRAN RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01889 du 28/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11562/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

